

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Cne de VARENNES-JARCY
Commune

Numéro SIRET : 21910631700015
Poste comptable : Service de Gestion Comptable de Yerres

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	55
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
B3.1 - Etat des provisions constituées	57
B3.2 - Etalement des provisions	59
B4 - Etat des charges transférées	60
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	62
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	72
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	73
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	74
B7.8 - Autres engagements donnés	75
B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Subventions versées	77
B9 - Etat du personnel	78
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	87
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	89
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	90
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	91
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	92
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	93
D3 - Décisions en matière de taux	95
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	96
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	98
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	100
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	101
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	102

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 503

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 673,95

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 312,52
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 461,14
3	Dépenses d'équipement brut / population	744,61
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 309,37
5	DGF / population	13,31
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,41 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,82 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	50,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	89,61 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,17 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 940 304,36	5 722 641,70	31 306,59	A1	813 643,93
Investissement	1 806 605,83	1 976 600,40	(3) -6 029,95	A2	163 964,62
Fonctionnement	3 133 698,53	3 746 041,30	(4) 37 336,54	A3	649 679,31

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II style="text-align: right;">1 036 066,24	III + IV	241 217,35	B1	-794 848,89
Investissement	I style="text-align: right;">1 036 066,24	III	241 217,35	B2	-794 848,89
Fonctionnement	II style="text-align: right;">0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	18 795,04
Investissement	A2 + B2	-630 884,27
Fonctionnement	A3 + B3	649 679,31

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 036 066,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 328,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	123 693,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	895 045,23
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 241 217,35
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	241 217,35
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 201 214,67	1 832 098,94
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 036 066,24	241 217,35
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 163 964,62
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 237 280,91	2 237 280,91

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 676 637,70	3 657 842,66
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 18 795,04
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 676 637,70	3 676 637,70

TOTAL DU BUDGET (4)	5 913 918,61	5 913 918,61
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	98 095,60	17 328,00	61 050,00	61 050,00	78 378,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	377 149,78	123 693,01	489 715,52	489 715,52	613 408,53
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 967 607,35	895 045,23	276 931,80	276 931,80	1 171 977,03
Total des dépenses d'équipement		2 442 852,73	1 036 066,24	827 697,32	827 697,32	1 863 763,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	312 851,38	0,00	365 518,35	365 518,35	365 518,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		315 351,38	0,00	367 918,35	367 918,35	367 918,35
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 758 204,11	1 036 066,24	1 195 615,67	1 195 615,67	2 231 681,91

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		599,00	599,00	599,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		5 599,00	5 599,00	5 599,00

TOTAL	2 758 204,11	1 036 066,24	1 201 214,67	1 201 214,67	2 237 280,91
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 237 280,91
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	730 465,46	241 217,35	264 822,18	264 822,18	506 039,53
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	900 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 630 465,46	241 217,35	564 822,18	564 822,18	806 039,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	599 821,10	0,00	630 884,27	630 884,27	630 884,27
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		842 021,10	0,00	870 884,27	870 884,27	870 884,27
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 472 486,56	241 217,35	1 435 706,45	1 435 706,45	1 676 923,80

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	266 269,30		363 615,29	363 615,29	363 615,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	25 478,20		27 777,20	27 777,20	27 777,20
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		291 747,50		396 392,49	396 392,49	396 392,49

TOTAL	2 764 234,06	241 217,35	1 832 098,94	1 832 098,94	2 073 316,29
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	163 964,62
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 237 280,91
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	390 793,49
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 284 670,00	0,00	1 114 615,00	1 114 615,00	1 114 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 516 120,00	0,00	1 524 832,00	1 524 832,00	1 524 832,00
014	Atténuations de produits	360 032,00	0,00	347 103,00	347 103,00	347 103,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	215 188,00	0,00	229 007,03	229 007,03	229 007,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 376 010,00	0,00	3 215 557,03	3 215 557,03	3 215 557,03
66	Charges financières	53 416,00	0,00	67 971,18	67 971,18	67 971,18
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00	350,00	350,00	350,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 367,00	1 367,00	1 367,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 429 826,00	0,00	3 285 245,21	3 285 245,21	3 285 245,21

023	Virement à la section d'investissement (4)	266 269,30		363 615,29	363 615,29	363 615,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	25 478,20		27 777,20	27 777,20	27 777,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		291 747,50		391 392,49	391 392,49	391 392,49

TOTAL	3 721 573,50	0,00	3 676 637,70	3 676 637,70	3 676 637,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 676 637,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 271,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	340 618,00	0,00	277 895,71	277 895,71	277 895,71
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	912 768,95	0,00	897 768,95	897 768,95	897 768,95
731	Fiscalité locale	1 835 062,00	0,00	1 872 847,00	1 872 847,00	1 872 847,00
74	Dotations et participations (3)	138 003,01	0,00	164 309,00	164 309,00	164 309,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	455 914,00	0,00	440 923,00	440 923,00	440 923,00
Total des recettes de gestion courante		3 683 636,96	0,00	3 655 643,66	3 655 643,66	3 655 643,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 684 236,96	0,00	3 657 243,66	3 657 243,66	3 657 243,66

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		599,00	599,00	599,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		599,00	599,00	599,00

TOTAL	3 684 236,96	0,00	3 657 842,66	3 657 842,66	3 657 842,66
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	18 795,04
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 676 637,70
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	390 793,49
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400,00	0,00	2 400,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	599,00	599,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	365 518,35	0,00	365 518,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	78 378,00	0,00	78 378,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	613 408,53	0,00	613 408,53
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 171 977,03	5 000,00	1 176 977,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 231 681,91	5 599,00	2 237 280,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 237 280,91
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 114 615,00		1 114 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 524 832,00		1 524 832,00
014	Atténuations de produits	347 103,00		347 103,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	229 007,03	0,00	229 007,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	67 971,18	0,00	67 971,18
67	Charges spécifiques (9)	350,00	0,00	350,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 367,00	27 777,20	29 144,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		363 615,29	363 615,29
Dépenses de fonctionnement – Total		3 285 245,21	391 392,49	3 676 637,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 676 637,70
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	506 039,53	0,00	506 039,53
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		27 777,20	27 777,20
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		363 615,29	363 615,29
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 046 039,53	396 392,49	1 442 432,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	163 964,62
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	630 884,27
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 237 280,91
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 900,00		1 900,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	277 895,71		277 895,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	897 768,95		897 768,95
731	Fiscalité locale	1 872 847,00		1 872 847,00
74	Dotations et participations (8)	164 309,00		164 309,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	440 923,00	0,00	440 923,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 600,00	599,00	2 199,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 657 243,66	599,00	3 657 842,66

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			18 795,04
			=
			3 676 637,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 758 204,11	1 036 066,24	0,00	1 201 214,67	1 201 214,67	0,00	1 201 214,67	2 237 280,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 095,60	17 328,00	0,00	61 050,00	61 050,00	0,00	61 050,00	78 378,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 149,78	123 693,01	0,00	489 715,52	489 715,52	0,00	489 715,52	613 408,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 967 607,35	895 045,23	0,00	276 931,80	276 931,80	0,00	276 931,80	1 171 977,03
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 442 852,73	1 036 066,24	0,00	827 697,32	827 697,32	0,00	827 697,32	1 863 763,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	312 851,38	0,00		365 518,35	365 518,35		365 518,35	365 518,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		315 351,38	0,00	0,00	367 918,35	367 918,35	0,00	367 918,35	367 918,35
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 758 204,11	1 036 066,24	0,00	1 195 615,67	1 195 615,67	0,00	1 195 615,67	2 231 681,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			599,00	599,00		599,00	599,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			5 599,00	5 599,00		5 599,00	5 599,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 237 280,91
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 164 412,96	241 217,35	1 201 214,67	1 201 214,67	1 442 432,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	730 465,46	241 217,35	264 822,18	264 822,18	506 039,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 630 465,46	241 217,35	564 822,18	564 822,18	806 039,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		242 200,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 872 665,46	241 217,35	804 822,18	804 822,18	1 046 039,53
021	Virement de la section de fonctionnement	266 269,30		363 615,29	363 615,29	363 615,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	25 478,20		27 777,20	27 777,20	27 777,20
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre		291 747,50		396 392,49	396 392,49	396 392,49

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	163 964,62
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	630 884,27
---------------------------------------	-------------------

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 237 280,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 758 204,11	1 036 066,24	0,00	1 201 214,67	1 201 214,67	0,00	1 201 214,67	2 237 280,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 095,60	17 328,00	0,00	61 050,00	61 050,00	0,00	61 050,00	78 378,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	49 050,00	49 050,00	0,00	49 050,00	49 050,00
203	Frais d'études, recherche, développement	90 595,60	17 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 328,00
2051	Concessions, droits similaires	7 500,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 149,78	123 693,01	0,00	489 715,52	489 715,52	0,00	489 715,52	613 408,53
2111	Terrains nus	33 000,00	31 242,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 242,30
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	22 058,00	1 141,20	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 141,20
2117	Bois et forêts	26 881,71	1 000,00	0,00	34 700,00	34 700,00	0,00	34 700,00	35 700,00
212	Agencements et aménagements de terrains	69 582,60	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
2135	Installations générales, agencements	62 710,00	33 294,48	0,00	117 471,49	117 471,49	0,00	117 471,49	150 765,97
2152	Installations de voirie	0,00	15 400,81	0,00	26 907,31	26 907,31	0,00	26 907,31	42 308,12
21538	Autres réseaux	7 100,00	7 952,52	0,00	14 221,23	14 221,23	0,00	14 221,23	22 173,75
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2157	Matériel et outillage technique	64 200,00	5 536,61	0,00	16 857,28	16 857,28	0,00	16 857,28	22 393,89
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 518,40	0,00	0,00	18 524,00	18 524,00	0,00	18 524,00	18 524,00
2182	Matériel de transport	47 532,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel informatique	19 750,00	11 573,77	0,00	15 011,20	15 011,20	0,00	15 011,20	26 584,97
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 478,97	2 783,87	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	12 783,87
2188	Autres immobilisations corporelles	14 338,10	13 767,45	0,00	95 423,01	95 423,01	0,00	95 423,01	109 190,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 967 607,35	895 045,23	0,00	276 931,80	276 931,80	0,00	276 931,80	1 171 977,03
231	Immobilisations corporelles en cours	1 937 607,35	895 045,23		276 931,80	276 931,80	0,00	276 931,80	1 171 977,03
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 442 852,73	1 036 066,24	0,00	827 697,32	827 697,32	0,00	827 697,32	1 863 763,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	312 851,38	0,00		365 518,35	365 518,35		365 518,35	365 518,35
1641	Emprunts en euros	312 351,38	0,00		365 518,35	365 518,35		365 518,35	365 518,35
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		315 351,38	0,00	0,00	367 918,35	367 918,35	0,00	367 918,35	367 918,35
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 758 204,11	1 036 066,24	0,00	1 195 615,67	1 195 615,67	0,00	1 195 615,67	2 231 681,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			599,00	599,00		599,00	599,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			599,00	599,00		599,00	599,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			350,00	350,00		350,00	350,00
139148	Subv. transf. Autres communes	0,00			249,00	249,00		249,00	249,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			5 599,00	5 599,00		5 599,00	5 599,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 164 412,96	241 217,35	1 201 214,67	1 201 214,67	1 442 432,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	730 465,46	241 217,35	264 822,18	264 822,18	506 039,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	146 891,00	77 815,75	97 785,00	97 785,00	175 600,75
1322	Subv. non transf. Régions	266 351,46	61 489,00	167 037,18	167 037,18	228 526,18
1323	Subv. non transf. Départements	192 223,00	101 912,60	0,00	0,00	101 912,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	900 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 630 465,46	241 217,35	564 822,18	564 822,18	806 039,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	205 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		242 200,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 872 665,46	241 217,35	804 822,18	804 822,18	1 046 039,53
021	Virement de la section de fonctionnement	266 269,30		363 615,29	363 615,29	363 615,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	25 478,20		27 777,20	27 777,20	27 777,20

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	19 167,00		20 867,00	20 867,00	20 867,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	6 311,20		6 311,20	6 311,20	6 311,20
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		599,00	599,00	599,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre		291 747,50		396 392,49	396 392,49	396 392,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 721 573,50	0,00	0,00	3 676 637,70	3 676 637,70	0,00	3 676 637,70	3 676 637,70
011	Charges à caractère général (3)	1 284 670,00	0,00	0,00	1 114 615,00	1 114 615,00	0,00	1 114 615,00	1 114 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 516 120,00	0,00		1 524 832,00	1 524 832,00		1 524 832,00	1 524 832,00
014	Atténuations de produits	360 032,00	0,00		347 103,00	347 103,00		347 103,00	347 103,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	215 188,00	0,00	0,00	229 007,03	229 007,03	0,00	229 007,03	229 007,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 376 010,00	0,00	0,00	3 215 557,03	3 215 557,03	0,00	3 215 557,03	3 215 557,03
66	Charges financières	53 416,00	0,00		67 971,18	67 971,18		67 971,18	67 971,18
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 367,00	1 367,00		1 367,00	1 367,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 816,00	0,00	0,00	69 688,18	69 688,18		69 688,18	69 688,18
Total des dépenses réelles		3 429 826,00	0,00	0,00	3 285 245,21	3 285 245,21	0,00	3 285 245,21	3 285 245,21
023	Virement à la section d'investissement	266 269,30			363 615,29	363 615,29		363 615,29	363 615,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	25 478,20			27 777,20	27 777,20		27 777,20	27 777,20
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		291 747,50			391 392,49	391 392,49		391 392,49	391 392,49

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 676 637,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 684 236,96	0,00	3 657 842,66	3 657 842,66	3 657 842,66
013	Atténuations de charges (2)	1 271,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	340 618,00	0,00	277 895,71	277 895,71	277 895,71
73	Impôts et taxes (sauf 731)	912 768,95	0,00	897 768,95	897 768,95	897 768,95
731	Fiscalité locale	1 835 062,00	0,00	1 872 847,00	1 872 847,00	1 872 847,00
74	Dotations et participations (2)	138 003,01	0,00	164 309,00	164 309,00	164 309,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	455 914,00	0,00	440 923,00	440 923,00	440 923,00
Total des recettes de gestion des services		3 683 636,96	0,00	3 655 643,66	3 655 643,66	3 655 643,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Total des recettes réelles		3 684 236,96	0,00	3 657 243,66	3 657 243,66	3 657 243,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	599,00	599,00	599,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	599,00	599,00	599,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	18 795,04
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 676 637,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 721 573,50	0,00	0,00	3 676 637,70	3 676 637,70	0,00	3 676 637,70	3 676 637,70
011	Charges à caractère général (4)	1 284 670,00	0,00	0,00	1 114 615,00	1 114 615,00	0,00	1 114 615,00	1 114 615,00
6042	Achats de prestations de services	195 500,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Énergie - Électricité	175 000,00	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
60622	Carburants	7 300,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	3 200,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	40 000,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 400,00	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
60636	Vêtements de travail	4 179,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	4 850,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 200,00	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	0,00	0,00	12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
611	Contrats de prestations de services	58 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
613	Locations	45 300,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61521	Entretien terrains	23 196,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	56 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	72 477,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	47 500,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	58 000,00	0,00	0,00	64 965,00	64 965,00	0,00	64 965,00	64 965,00
6156	Maintenance	55 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6168	Autres primes d'assurance	29 000,00	0,00	0,00	31 100,00	31 100,00	0,00	31 100,00	31 100,00
618	Divers	18 000,00	0,00	0,00	10 230,00	10 230,00	0,00	10 230,00	10 230,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	43 500,00	0,00	0,00	56 500,00	56 500,00	0,00	56 500,00	56 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	103 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
624	Transports biens, transports collectifs	11 400,00	0,00		15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00	15 600,00
625	Déplacements et missions	900,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	16 300,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	655,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 700,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	53 000,00	0,00		63 620,00	63 620,00	0,00	63 620,00	63 620,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	25 300,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
63712	Redevances perf. réseaux eau potable	62 010,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	803,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 516 120,00	0,00		1 524 832,00	1 524 832,00		1 524 832,00	1 524 832,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	34 600,00	0,00		33 367,00	33 367,00		33 367,00	33 367,00
6411	Personnel titulaire	778 000,00	0,00		795 471,00	795 471,00		795 471,00	795 471,00
6413	Personnel non titulaire	230 430,00	0,00		227 821,00	227 821,00		227 821,00	227 821,00
64168	Autres emplois aidés	24 140,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	19 900,00	0,00		26 467,00	26 467,00		26 467,00	26 467,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	422 000,00	0,00		434 706,00	434 706,00		434 706,00	434 706,00
6470	Autres charges sociales	7 050,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits	360 032,00	0,00		347 103,00	347 103,00		347 103,00	347 103,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	36 964,00	0,00		32 052,00	32 052,00		32 052,00	32 052,00
739221	FNGIR	235 342,00	0,00		235 342,00	235 342,00		235 342,00	235 342,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	0,00		45 709,00	45 709,00		45 709,00	45 709,00
739331	Communes	41 226,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	1 500,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	215 188,00	0,00	0,00	229 007,03	229 007,03	0,00	229 007,03	229 007,03
65131	Bourses	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65311	Indemnités de fonction	63 000,00	0,00		64 700,00	64 700,00	0,00	64 700,00	64 700,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 724,00	2 724,00	0,00	2 724,00	2 724,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 300,00	0,00		13 242,00	13 242,00	0,00	13 242,00	13 242,00
65315	Formation	1 600,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		420,00	420,00	0,00	420,00	420,00
6553	Service d'incendie	150,00	0,00		141,00	141,00	0,00	141,00	141,00
65568	Autres contributions	13 066,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	40 940,00	0,00		32 994,42	32 994,42	0,00	32 994,42	32 994,42
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	28 032,00	0,00		24 314,61	24 314,61	0,00	24 314,61	24 314,61
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	42 950,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 300,00	0,00		5 940,00	5 940,00	0,00	5 940,00	5 940,00
65818	Autres	7 200,00	0,00		18 281,00	18 281,00	0,00	18 281,00	18 281,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 376 010,00	0,00	0,00	3 215 557,03	3 215 557,03	0,00	3 215 557,03	3 215 557,03
66	Charges financières	53 416,00	0,00		67 971,18	67 971,18		67 971,18	67 971,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 416,00	0,00		67 071,18	67 071,18		67 071,18	67 071,18
6688	Autres	1 000,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
67	Charges spécifiques (4)	400,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 367,00	1 367,00		1 367,00	1 367,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			1 367,00	1 367,00		1 367,00	1 367,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 816,00	0,00	0,00	69 688,18	69 688,18		69 688,18	69 688,18
Total des dépenses réelles		3 429 826,00	0,00	0,00	3 285 245,21	3 285 245,21	0,00	3 285 245,21	3 285 245,21

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	266 269,30			363 615,29	363 615,29		363 615,29	363 615,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	25 478,20			27 777,20	27 777,20		27 777,20	27 777,20
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	25 478,20			27 777,20	27 777,20		27 777,20	27 777,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		291 747,50			391 392,49	391 392,49		391 392,49	391 392,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 684 236,96	0,00	3 657 842,66	3 657 842,66	3 657 842,66
013	Atténuations de charges (3)	1 271,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 271,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	340 618,00	0,00	277 895,71	277 895,71	277 895,71
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	62 010,00	0,00	1 895,71	1 895,71	1 895,71
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	33 300,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 300,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7066	Redevances services à caractère social	10 008,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	230 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	912 768,95	0,00	897 768,95	897 768,95	897 768,95
73211	Attribution de compensation	817 768,95	0,00	817 768,95	817 768,95	817 768,95
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	95 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	1 835 062,00	0,00	1 872 847,00	1 872 847,00	1 872 847,00
73111	Impôts directs locaux	1 763 462,00	0,00	1 764 847,00	1 764 847,00	1 764 847,00
73141	Accise sur l'électricité	67 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73172	Taxe de séjour	4 600,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
74	Dotations et participations (3)	138 003,01	0,00	164 309,00	164 309,00	164 309,00
741121	DSR des communes	32 165,00	0,00	33 325,00	33 325,00	33 325,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	293,00	293,00	293,00
744	FCTVA	18 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
74712	Emplois d'avenir	7 941,01	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
7478	Participation Autres organismes	75 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	4 604,00	0,00	18 891,00	18 891,00	18 891,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	455 914,00	0,00	440 923,00	440 923,00	440 923,00
752	Revenus des immeubles	204 650,00	0,00	213 053,00	213 053,00	213 053,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
75888	Autres	251 264,00	0,00	227 820,00	227 820,00	227 820,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		3 683 636,96	0,00	3 655 643,66	3 655 643,66	3 655 643,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 684 236,96	0,00	3 657 243,66	3 657 243,66	3 657 243,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		599,00	599,00	599,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		599,00	599,00	599,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		599,00	599,00	599,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 250 000,00									
0000007493	SA CREDIT AGRICOLE IDF	16/07/2012		16/01/2013	700 000,00	F		4,800	4,800		S	X Echéance constante		A-1
00003777394	SA CREDIT AGRICOLE IDF	10/06/2024		19/03/2026	900 000,00	F		3,890	4,027		T	C		A-1
1077796	SA CREDIT AGRICOLE IDF	12/06/2017		22/11/2017	1 000 000,00	F		1,500	1,513		T	C		A-1
164008G	Société anonyme C.E. ILE-DE-FRANCE PARIS	07/08/2021		05/12/2021	500 000,00	F		0,560	0,771		T	C	O	A-1
321571-113986 5383603 5383604	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/09/2020		01/12/2021	450 000,00	F		0,480	0,456		T	X Echéance constante	O	A-1
5750136	Société anonyme C.E. ILE-DE-FRANCE PARIS	15/06/2019		15/03/2020	700 000,00	F		1,090	1,282		T	C		A-1
8716766	Société anonyme C.E. ILE-DE-FRANCE PARIS	05/10/2010		15/04/2011	1 000 000,00	F		3,270	3,270		T	X Echéance constante		A-1
A751010R	Société anonyme C.E. ILE-DE-FRANCE PARIS	28/09/2012		01/02/2013	1 000 000,00	F		3,080	3,115		T	X Echéance constante		A-1

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
1 ter		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
1-1		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
10		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
10b		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
10b 12		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
11		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
11 2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
13		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2 route tremblay		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
20 tremblay		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
3		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
4		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
5		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
5 - 1		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
Feuil		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
local 1		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
local 11 saumonerie		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
local 2		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
local 3 2024		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 250 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 277 346,39					378 809,36	67 971,18	0,00	700,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 277 346,39					378 809,36	67 971,18	0,00	700,20
00000007493		0,00	A-1	124 444,74	1,25	F		4,800	60 747,02	5 253,02	0,00	0,00
00003777394		0,00	A-1	600 000,00	14,67	F		4,027	60 000,00	23 364,76	0,00	700,20
1077796		0,00	A-1	587 500,00	11,33	F		1,513	50 000,00	8 531,26	0,00	0,00
164008G		0,00	A-1	383 928,59	10,33	F		0,771	35 714,28	2 075,00	0,00	0,00
321571-113986		0,00	A-1	357 947,50	15,42	F		0,456	21 933,03	1 675,69	0,00	0,00
5383603 5383604		0,00	A-1	488 157,81	12,92	F		1,282	36 842,12	5 170,32	0,00	0,00
5750136		0,00	A-1	313 940,93	4,67	F		3,270	58 766,41	9 550,15	0,00	0,00
8716766		0,00	A-1	421 426,82	6,58	F		3,115	54 806,50	12 350,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1 ter		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10b		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10b 12		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11 2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2 route tremblay		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20 tremblay		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
4		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5 - 1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
7		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Feuil		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
local 1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
local 11 saumonerie		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
local 2		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
local 3 2024		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 277 346,39					378 809,36	67 971,18	0,00	700,20

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 277 346,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement versée à un organisme public	15	28/03/2012
L	Subvention d'équipement versée à une personne de droit privé	1	28/03/2012
L	Subvention d'équipement versée à un organisme public 2015	30	17/03/2016

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	100,00		0,00	100,00	0,00	100,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	100,00		0,00	100,00	0,00	100,00
Provision redevables 2024	100,00	26/03/2026	0,00	100,00	0,00	100,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	100,00		0,00	100,00	0,00	100,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	100,00		0,00	100,00	0,00	100,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	23 451 042,41	21 409 181,76	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					23 451 042,41	21 409 181,76										465 452,21	334 578,65	
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 9 logements 3 rue de Mandres PLS Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	527 850,00	465 148,83	34,08	A	F	1,860	F	1,860	-			8 651,77	7 638,20	
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 38 logements 3 rue de Mandres PLAI Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	610 872,65	512 974,84	40,08	A	F	0,550	F	0,550	-			2 821,36	11 180,77	
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 38 logements 3 rue de Mandres PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 059 896,32	868 661,33	30,08	A	F	1,350	F	1,350	-			11 726,93	22 719,84	
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 38 logements 3 rue de Mandres PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	384 590,85	305 301,51	30,08	A	F	0,550	F	0,550	-			1 679,16	9 055,44	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 9 logements 3 rue de Mandres PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	539 700,00	450 595,91	30,08	A	F	1,860	F	1,860	-		8 381,08	10 852,77		
ANTIN RESIDENCES	2016	X Echéance progressive	Constr. 38 logements 3 rue de Mandres PLUS Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 185 751,57	1 026 884,24	40,08	A	F	1,350	F	1,350	-		13 862,94	18 875,77		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLAI	Caisse Dépôts et Consignations	788 900,00	788 900,00	38,67	A	F	2,600	F	2,600	A-1		20 511,40	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLUS Foncier	Caisse Dépôts et Consignations	1 125 900,00	1 125 900,00	78,67	A	F	3,410	F	3,410	A-1		38 393,19	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - CPLS Compl. PLS 2022	Caisse Dépôts et Consignations	328 881,00	328 881,00	38,67	A	F	4,110	F	4,110	A-1		13 517,01	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLAI Foncier	Caisse Dépôts et Consignations	598 100,00	598 100,00	78,67	A	F	3,410	F	3,410	A-1		20 395,21	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLS PLSDD 2022	Caisse Dépôts et Consignations	252 300,00	252 300,00	37,67	A	F	4,110	F	4,110	A-1		10 369,53	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLS Foncier PLSDD 2022	Caisse Dépôts et Consignations	394 400,00	394 400,00	77,67	A	F	3,410	F	3,410	A-1		13 449,04	0,00		
ANTIN RESIDENCES	2024	X Echéance constante	35 logts Aufrais - PLUS	Caisse Dépôts et Consignations	1 654 000,00	1 654 000,00	37,67	A	F	3,600	F	3,600	A-1		59 544,00	0,00		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	X Echéance constante	Construction 8 logements PLAI foncier rue Périllier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	246 379,95	203 902,72	39,58	A	F	0,550	F	0,550	-		1 121,46	4 536,65		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	X Echéance constante	Construction 16 logements PLUS foncier rue Périllier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	659 903,49	560 761,85	39,58	A	F	1,350	F	1,350	-		7 570,28	10 665,10		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	X Echéance constante	Construction 16 logements PLUS bâti rue Périllier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 279 965,24	1 021 195,55	29,58	A	F	1,350	F	1,350	-		13 786,14	27 836,97		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	X Echéance constante	Construction 8 logements PLAI rue Périllier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	596 093,86	462 676,84	29,58	A	F	0,550	F	0,550	-		2 544,72	14 117,40		
HLM PIERRES ET LUMIERES	1999	P	Acquisition amélioration 5 logements (ferme)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 630,64	55 994,37	9,75	A	R	4,300	R	2,000	-		1 119,89	4 326,01		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM PIERRES ET LUMIERES	2006	X Echéance progressive	Constr.1 logt sur 22-(partie foncière)	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	25 238,00	18 872,85	27,58	A	F	2,950	F	2,950	-		556,75	504,35		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2007	X Echéance progressive	Constr. 21 logts-rue Dieu	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	61 744,00	48 260,35	29,92	A	F	1,950	F	1,950	-		941,08	1 149,25		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2019	X Echéance constante	Construction de 21 logements	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	1 096 467,74	938 561,13	25,83	T	F	1,900	F	1,900	-		17 638,75	27 326,34		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2007	X Echéance constante	Constr. 1 logt + rénov 8 logts	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	63 095,00	35 460,90	13,92	A	R	2,950	R	2,950	-		1 046,10	1 987,62		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2007	X Echéance progressive	Const. 1 logt compl.	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	3 188,00	2 409,95	29,92	A	F	1,450	F	1,450	-		34,94	62,20		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2001	X Echéance progressive	Acq. amélior. 3 logts	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	64 028,59	16 744,95	5,75	A	F	3,800	F	3,800	-		636,31	2 426,72		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2006	X Echéance progressive	Const. 21 logts sur 22-partie foncière	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	488 780,00	378 591,09	27,58	A	F	3,450	F	3,450	-		13 061,39	9 364,34		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2025	X Echéance constante	Construction 9 logts - 4 bis rue de la Libération - PLAI Foncier	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	154 349,23	154 349,23	78,92	A	F	2,750	F	2,750	-		4 244,60	546,92		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2025	X Echéance constante	Construction 9 logts - 4 bis rue de la Libération - PLUS	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	419 477,02	419 477,02	38,92	A	F	3,000	F	3,000	-		12 584,31	5 563,26		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2025	X Echéance constante	Construction 9 logts - 4 bis rue de la Libération - PLAI	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	247 455,00	247 455,00	38,92	A	F	2,200	F	2,200	-		5 444,01	3 922,17		
HLM PIERRES ET LUMIERES	2025	X Echéance constante	Construction 9 logts - 4 bis rue de la Libération - PLUS Foncier	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	340 847,26	340 847,26	78,92	A	F	2,750	F	2,750	-		9 373,30	1 207,77		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	547 015,00	545 660,28	78,67	A	F	3,430	F	3,430	-		18 716,15	1 401,18		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux CPLS compl PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	186 928,00	185 011,33	38,67	A	F	4,110	F	4,110	-		7 603,97	1 995,44		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	412 412,00	411 390,64	78,67	A	F	3,430	F	3,430	-		14 110,70	1 056,40		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLS PLSDD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 521,00	125 223,72	38,67	A	F	4,110	F	4,110	-		5 146,69	1 350,61		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLS foncier PLSDD 2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	239 733,00	239 139,29	78,67	A	F	3,430	F	3,430	-		8 202,48	614,08		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	644 724,00	637 273,40	38,67	A	F	3,600	F	3,600	-		22 941,84	7 718,83		
IMMOBILIERE 3F	2024	X Echéance constante	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	413 841,00	408 099,01	38,67	A	F	2,800	F	2,800	-		11 426,77	5 902,77		
IMMOBILIERE 3F	2023	C	Acquis. VEFA 15 logements ch. Villemeneux Prêt Booster	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	225 000,00	225 000,00	36,67	A	F	3,910	F	3,910	-		8 797,50	0,00		
LOGEO SEINE	2026	X Echéance progressive	Construction de 4 logements 12 rue de la Libération	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 387,00	250 387,00	39,33	A	F	1,300	F	0,000	-1		3 255,03	4 115,35		
LOGEO SEINE	2026	X Echéance progressive	Construction de 4 logements 12 rue de la Libération	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	278 213,00	278 213,00	39,33	A	F	2,300	F	0,000	-1		6 398,90	3 451,40		
LOGEO SEINE	2026	X Echéance progressive	Construction de 4 logements 12 rue de la Libération	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	141 121,00	141 121,00	59,33	A	F	1,800	F	0,000	-1		2 540,18	872,88		
LOGEO SEINE	2026	X Echéance progressive	Construction de 4 logements 12 rue de la Libération	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	141 993,00	141 993,00	59,33	A	F	1,800	F	0,000	-1		2 555,87	878,28		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2020	X Echéance constante	Construction de 23 logements 12 rue de la Libération	Caisse Dépôts et Consignations	1 821 578,00	1 712 488,28	34,17	A	F	1,100	F		1,100	-1		18 837,37	40 169,89	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2020	X Echéance constante	Construction de 23 logements 12 rue de la Libération	Caisse Dépôts et Consignations	345 000,00	234 606,31	9,17	A	F	0,810	F		0,810	-1		1 900,31	22 618,14	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2020	X Echéance constante	Construction de 23 logements 12 rue de la Libération	Caisse Dépôts et Consignations	812 738,00	755 834,74	33,17	A	F	0,300	F		0,300	-1		2 267,50	20 406,49	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2020	X Echéance constante	Construction de 23 logements 12 rue de la Libération	Caisse Dépôts et Consignations	744 211,00	711 881,52	43,17	A	F	1,100	F		1,100	-1		7 830,70	12 248,41	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2021	X Echéance constante	Construction de 23 logements 12 rue de la Libération	Caisse Dépôts et Consignations	381 418,00	361 016,73	43,17	A	F	0,300	F		0,300	-1		1 083,05	7 466,49	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2019	X Echéance constante	Acquis. amélior. 4 logts 4 rue de la Libération Logeo Seine Estuaire	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	135 988,00	119 715,22	32,58	A	F	1,860	F		1,860	-		2 226,70	2 640,05	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2019	X Echéance constante	Acquis. amélior. 4 logts 4 rue de la Libération - LOGEO SEINE ESTUAIRE	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	163 598,00	153 303,17	52,58	A	F	1,860	F		1,860	-		2 851,44	1 712,56	
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2019	X Echéance constante	Acquis. amélior. 4 logts - 4 rue de la Libération	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	107 838,00	94 215,40	32,58	A	F	1,860	F		1,860	-		1 752,41	2 093,54	
TOTAL GENERAL					23 451 042,41	21 409 181,76										465 452,21	334 578,65	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 657 243,66
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					9 305,00
65748	2026001	Subvention 2026	Association A D S V J	Association	100,00
65748	2026002	Subvention 2026	Association Balades Découvertes Varennoises	Association	310,00
65748	2026003	Subvention 2026	Association L'ATELIER DES POSSIBLES	Association	380,00
65748	2026004	Subvention 2026	Association COWBOY STOMP 'N' DANCE	Association	140,00
65748	2026005	Subvention 2026	Association VARENNES-JARCY ENGLISH CLUB	Association	340,00
65748	2026006	Subvention 2026	Association E'VIDANSE	Association	2 400,00
65748	2026007	Subvention 2026	Association JOIE ET GYMNASTIQ. VAL D'YERRE	Association	570,00
65748	2026008	Subvention 2026	Association JUDO-CLUB VARENNES JARCY	Association	1 090,00
65748	2026009	Subvention 2026	Association ASS la Clef des champs Chorale adultes	Association	1 950,00
65748	2026010	Subvention 2026	Association LE PETIT TRAIN DE SAINT-EXUPERY	Association	100,00
65748	2026012	Subvention 2026	Association FAROLITO	Association	150,00
65748	2026013	Subvention 2026	Association TENNIS CLUB de Varennes-Jarcy	Association	960,00
65748	2026014	Subvention 2026	Association TERRE A FEU	Association	220,00
65748	2026015	Subvention 2026	Association ASS.YOGA DE VARENNES-JARCY	Association	290,00
65748	2026011	Subvention 2026	PARENT'AISE BIEN-ETRE	Association	305,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 2è classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère cl.	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	1,00	22,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2ème cl.	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	1,00	7,00	4,00	1,00	5,00
Apprenti	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois pour accroissement temporaire d'activité	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Parcours Emploi Compétences	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	1,00	3,00	4,00
Agent spéc. écoles mat. ppal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Agent spéc. écoles mat. ppal de 2è classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

Apprenti	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant conservation ppal 1ère cl.	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	8,00	19,00	4,94	3,00	7,94
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint d'animation	C	3,00	6,00	9,00	2,94	0,00	2,94
Adjoint d'animation Accroissement activité	C	5,00	2,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Accroissement activité	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		21,00	0,00	21,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2000-10000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois occasionnels	C	20,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		66,00	10,00	76,00	23,74	7,00	30,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	CDD
Agent spéc. écoles mat. ppal 1ere classe		S		0,00	A	CDD
Apprenti		S		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

Cne de VARENNES-JARCY - Budget Communal - BP - 2026

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	163 964,62	163 964,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-794 848,89	-794 848,89
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-630 884,27	-630 884,27

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	630 884,27	630 884,27
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-630 884,27	-630 884,27
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	368 517,35	368 517,35
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	631 392,49	631 392,49
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	262 875,14	262 875,14

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		368 517,35	I 368 517,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		365 518,35	365 518,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	365 518,35	365 518,35
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 999,00	2 999,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 400,00	2 400,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	599,00	599,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		631 392,49	III 631 392,49
Ressources propres externes de l'année (a)		240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	220 000,00	220 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		391 392,49	391 392,49
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	20 867,00	20 867,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	6 311,20	6 311,20
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	599,00	599,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	363 615,29	363 615,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	6 127 000,00	0,87	30,39	0,00	1 861 995,00	0,87
TFPNB	47 400,00	-7,42	48,10	0,00	22 799,00	-7,42
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	56 700,00	-67,11	10,05	0,00	5 698,00	-67,11
TOTAL	6 231 100,00	-1,06			1 890 492,00	0,14

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/04/2026

Présenté par Le Maire, Frédéric GIRAUD (1),

A Varennes-Jarcy, le 23/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Varennes-Jarcy, le 23/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Alcino DE SOUSA	
Audrey SARRAMEA	
Charles DARMON	
Damien GIRARD	
Elsa DE OLIVEIRA	
Emilie MEZU	
Eric MARTIN	
Ingrid MARTEAU	
Jean-Michel CASTELAIN	
Julien BLANCHARD	
Lionel LOUIS	
Pierre-Emmanuel GAUDIN	
Sarah LE GOFF	
Saul FERNANDES BARREIRA	
Sonia LAUBRETON	
Sophy SAINTEN BOURGUIGNON	
Valérie COLAS	
Véronique TONNOIR	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire, Frédéric GIRAUD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/04/2026, et de la publication le 27/04/2026

A Varennes-Jarcy, le 27/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.